

**Intervention de la délégation algérienne**  
**58<sup>ème</sup> session du Sous-comité Scientifique et technique**  
**Du 19 au 23 avril 2021**

**Point-5** : « *Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable* »

Les technologies spatiales ont démontré leur efficacité dans divers domaines de développement économique et social, tels la connaissance et la gestion rationnelle des ressources en eau, la protection de l'environnement et l'aménagement des territoires, le suivi des ressources naturelles, la promotion des énergies renouvelables, les télécommunications, entre autres, et constitue désormais un outil incontournable d'aide à la décision appropriation.

Compte tenu des possibilités et des avantages qu'offrent les technologies spatiales et leurs applications, la maîtrise des techniques d'analyse et des outils de traitement de l'information spatiale doit être une préoccupation permanente du pays pour contribuer au développement socio-économique et au bien être de sa population.

C'est pour répondre à ces préoccupations nationales que l'Algérie s'est fixée comme objectifs dans son programme spatial national, la maîtrise des applications et des services issus de ses systèmes spatiaux à des fins de développement socio-économique.

A ce titre des projets applicatifs multisectoriels, au titre du PSN, réalisés au profit des départements ministériels et des institutions nationales, ont concerné :

- **La gestion rationnelle et durable des ressources naturelles et la Protection de l'Environnement** : ce domaine, dont l'impact sur la sécurité alimentaire est prépondérant, concerne les ressources agricoles, forestières, en eau, pétrolières ainsi que la préservation des écosystèmes naturels et des potentialités qu'ils renferment. Il s'agit de projet, dont entre autres, sur :
  - L'élaboration de cartes géologiques à différentes échelles
  - La contribution à l'évaluation des potentiels hydrique et minier saharien,
  - l'établissement de l'atlas national du gisement solaire,
  - la délimitation des zones humides et leur caractérisation,
  - la cartographie des zones d'épandage de crues,
  - le suivi des plaines irriguées,
  
- **La gestion et le suivi des infrastructures de base et des ouvrages** : ce domaine intègre les aspects d'aménagement et de planification du territoire, notamment la gestion des villes et des pôles urbains, ainsi que les voies de transport. Les projets réalisés concernent, entre autres, les thématique sur :
  - l'évolution urbaine.
  - le mitage des terres agricoles,
  - la cartographie de l'habitat précaire,
  - la mise à jour et l'analyse des instruments d'urbanisme,
  - la délimitation des zones d'expansion touristique,
  - les plans de transports et de circulation des grandes villes
  - la cartographie des sites industriels (ortho-imagerie à très haute résolution)